

1675, HAGGERTY
DRUMMONDVILLE, QC
Téléphone : (819) 478-8408
Télécopieur : (819) 478-0199
Courriel : www.resisto.ca

FICHE TECHNIQUE 100222RCAN1F
Annule et remplace 090821RCAN1F

MÉLANGE DE NIVELAGE

En pâte

Description :	Le ***MÉLANGE DE NIVELAGE en pâte*** de ***RESISTOSEAL*** est conçu pour colmater les fissures et joints de dimension moyenne ainsi que pour corriger de légères dépressions sur les surfaces asphaltées. Il prévient la détérioration des pavés d'asphalte causée par l'usure, la pluie et le gel.
Conditions d'application :	• Température d'application : 10 °C (50 °F) et plus. • La surface doit être propre et sèche.
Conditionnement :	• Contenants de 3,62 kg • Contenants de 13,6 kg
Mode d'emploi :	• Nettoyer les surfaces à traiter à l'aide d'un jet d'eau, laisser sécher complètement. • Utiliser pour des fissures comprises entre 6 mm (1/4 po) et 20 mm (3/4 po) de largeur. • Pour les fissures profondes de 25 mm (1 po) et plus, mélanger à part égale le mélange de nivelage avec un agrégat (composé de sable et de gravier ou de sable seulement) et ajouter de l'eau jusqu'à l'obtention de la texture initiale. • Appliquer le ***MÉLANGE DE NIVELAGE*** à l'aide d'une truelle. • Si nécessaire, répéter l'application.
Précautions :	• Conçu pour des fissures jusqu'à 20 mm (3/4 po) de largeur. Pour les fissures plus larges, utiliser l'***ASPHALTE DE RÉPARATION RESISTOSEAL***. • Éviter d'appliquer s'il y a un risque de pluie ou de gel dans les 24 heures suivant l'application. • Laisser sécher complètement avant d'appliquer un enduit de protection ***RESISTOSEAL*** pour asphalte. • N'est pas conçu pour les ornières (dénivellations causées par le poids des automobiles dans les stationnements) ou autres grandes surfaces. **Pour plus de détails, consulter la fiche signalétique.**
Stockage :	• Température maximale de stockage : 38 °C (100 °F). • Garder à l'abri du gel! • Durée de stockage : 2 ans dans son emballage d'origine

NOTE : RESISTO se réserve le droit, en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques, de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux. En conséquence, toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.